

Les seigneuses Drapeau et le drame de Kamouraska

Béatrice CHASSÉ

Vous voulez parler de l'enfer, tante Adélaïde? Vous me menacez de l'enfer? Vous n'en avez pas le droit, vous si bonne.

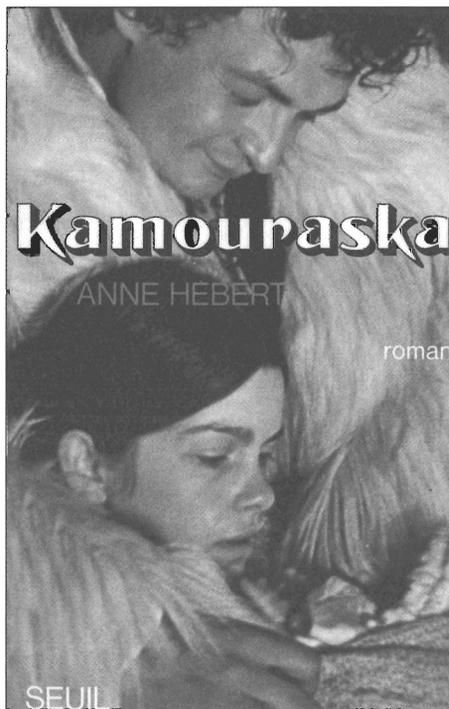
- *On dirait que tu oublies ton âme, ma petite fille. [...]*
- *C'est si facile d'oublier son âme, tante Adélaïde, si vous saviez comme c'est facile.*

Anne Hébert, *Kamouraska*, p. 160.

Les six filles de Joseph Drapeau, seigneuses de Rimouski et autres lieux, ont vécu douloureusement, intensément, toutes les péripéties du drame de Kamouraska. Elles y ont été entraînées à une allure vertigineuse à la suite des frasques de Joséphine-Éléonore d'Estimauville, la fille de Marie-Joseph, la sœur aînée des seigneuses Drapeau. Par conséquent, Joséphine-Éléonore était la nièce d'Angélique-Flavie, de Marguerite-Joseph (Mme Garon), de Luce-Gertrude (Mme Casault), de Marie-Adélaïde (Mme Kelly) et de Louise-Angèle Drapeau.

Sommairement, le drame de Kamouraska s'est ainsi déroulé. Le Dr George Holmes, qui pratiquait la médecine à Sorel, fait la rencontre de Joséphine-Éléonore d'Estimauville, alias Joséphine, dont il tombe éperdument amoureux. Son sentiment est partagé et les amants forment le projet d'assassiner Achille Taché, le mari encombrant de Joséphine. Après deux tentatives infructueuses par l'intermédiaire d'une tierce personne, George Holmes descend lui-même de Sorel à Kamouraska et tue Achille Taché à coups de pistolet. Le meurtrier réussit à fuir aux États-Unis tandis que Joséphine est acquittée après avoir été accusée de complicité pour meurtre.

Toutes les péripéties de ce drame ont été relatées avec précision par le Dr Sylvio Leblond dans son article intitulé *Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque*¹.



Le drame de Kamouraska a inspiré l'auteur Anne Hébert pour son roman, Prix des libraires 1971, *Kamouraska* dont Claude Jutra tirera un film en 1973 (source : Anne Hébert, *Kamouraska*, Paris, Seuil, 1970.)

Cet article demeure d'actualité et je le recommande à ceux qui veulent connaître tout le déroulement de cette affaire. De plus, l'auteur reproduit « in extenso » des documents d'archives qui sont à la base de sa recherche. J'ai surtout concentré mes recherches sur « l'après Kamouraska ». En cela, j'ai essayé de répondre à la question posée par Paul-Henri Hudon dans son étude ayant pour titre *Les Drapeau et les filles du seigneur Joseph Drapeau*. Cette question était ainsi formulée : « *Un meurtre dans ces circonstances est un choc terrible pour l'amour-propre familial. [...] Imaginez les rumeurs, les blâmes, les suspicions, les accusations, la honte et les rejets. [...] Il est difficile de mesurer à quel point le meurtre tragique du sieur*

Taché a pu ébranler la cohésion familiale. Que sont devenues les relations entre les Taché et les Drapeau vivant à Kamouraska »².

Cependant, même en recherchant avant tout ce que sont devenus les principaux acteurs de ce drame, j'ai compris qu'il était impossible de ne pas revenir sur les principaux événements arrivés en 1839. Dans les pages qui suivent, j'ai exposé rapidement les faits rapportés avec précision par le Dr Leblond en ce qui concerne l'enquête, la poursuite, et le procès intenté à Joséphine en 1841. Mon intérêt s'est porté de préférence sur les réactions, les caractères et les sentiments ressentis avec acuité par les acteurs de cette tragédie. Car cette affaire a conditionné tout le reste de l'existence des principaux personnages impliqués dans ce drame fantastique. J'ai aussi fait une place aux années de jeunesse de Joséphine et de George, en autant que les documents m'ont permis d'en retracer quelques éléments.

Le meurtre de Louis-Pascal-Achille Taché forme la trame du roman *Kamouraska*, publié en 1970 aux Éditions du Seuil. L'auteur, Anne Hébert, poétesse et romancière, se tient très proche de la vie réelle. Souvent, elle ne change même pas les prénoms des personnages qu'elle met en scène. On rapporte souvent que la réalité dépasse la fiction. Dans ce cas-ci, on peut dire que la réalité est égale à la fiction. Dans le roman, on voit évoluer « *les petites tantes* », Angélique, Adélaïde et Luce-Gertrude. Il n'est pas bien difficile de les rapprocher d'Angélique-Flavie, de Marie-Adélaïde et de Luce-Gertrude Drapeau. Cependant, par le choix des mots et l'évocation des sentiments, la romancière nous fait suivre le déroulement d'une action tout intérieure. Ce roman demeure un des plus grands de la littérature québécoise.

On remarquera que j'ai placé en exergue plusieurs extraits tirés du livre d'Anne Hébert. Ces extraits romancés ont été choisis d'après leur ressemblance avec le drame tel qu'il s'est vraiment passé à Kamouraska en 1839.

George et Joséphine

L'honneur. La belle idée fixe à faire miroiter sous son nez. La carotte du petit âne. La pitance parfaite au bout d'une branche. Et le petit âne affamé avance, avance tout le jour. Toute sa vie. Au-delà de ses forces. Quelle duperie! Mais ça fait marcher, toute une vie.

Anne Hébert, *Kamouraska*, p. 9.

George Holmes et Joséphine-Éléonore d'Estimauville et de Beaumouchel. Un authentique Américain et une Canadienne de souche. Le premier, fils d'un petit cordonnier du New Hampshire et l'autre, descendante de la grande noblesse française. D'où vient cet intérêt pour ces deux amants qui, après tout, n'ont été que les auteurs d'un crime crapuleux. L'esprit humain est ainsi fait. Une succession de guerres remplit les livres d'histoire. Les épidémies, les inondations, les incendies, les naufrages sont rappelés de génération en génération. Tout ce qui est catastrophe retient notre attention. On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, eh bien! George et Joséphine en ont une.

Joséphine-Éléonore d'Estimauville

La famille d'Estimauville fait remonter ses titres de noblesse au moins jusqu'au XIV^e siècle et peut-être même avant, au temps des croisades du roi saint Louis, c'est-à-dire aux années 1250. Cependant, comme la chaîne de titres devient trop fragmentaire, on ne peut rien affirmer pour la période qui précède le XIV^e siècle. Les documents de cette lointaine époque ont été dispersés ou ont été détériorés à la suite de leur vétusté même. Par après, nous apprenons que Jacques d'Estimauville a été un des fondateurs du Havre, dans les années 1515, et que cette ville a été fondée en partie sur les domaines de ce gentilhomme français. Une rue du Havre portait encore le nom des

d'Estimauville au début du XX^e siècle. Nous croyons qu'elle s'y trouve encore³.

Le premier descendant de cette famille, de naissance canadienne, Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville est né à Louisbourg, le 21 juin 1750. Il servit dans les armées françaises, mais il fit souche au Canada et mourut à Québec. Joséphine-Éléonore était une descendante en ligne directe de ce premier Canadien portant le nom des d'Estimauville. En fait, il était son grand-père.

Comme son grand-père, le père de Joséphine portait aussi le prénom de Jean-Baptiste-Philippe. C'était la coutume dans cette famille que le fils aîné soit ainsi prénommé. Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville, le père de Joséphine, fit carrière dans les armes, suivant en cela la tradition familiale, avec cette différence qu'après la cession du Canada, il servait le roi d'Angleterre. Pendant la guerre de 1812, il obtint le grade de capitaine, puis celui de second major. Après la guerre, il fut nommé député grand-voyer pour le district de Québec.

Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville avait épousé en 1805, Marie-Josephte, la fille aînée du seigneur Joseph Drapeau et l'héritière, avec ses sœurs, des seigneuries de son père. Marie-Josephte et Jean-Baptiste-Philippe mirent au monde quatre enfants survivants, dont les noms suivent :

Alexandre-César, né à Québec, le 30 juillet 1809. Il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1836 et nommé vicaire à Saint-Roch-de-Québec. Il mourut le 16 septembre 1837.

Antoinette-Léocadie, née à Québec le 13 mars 1811. Le 23 janvier 1837, elle épousait William Buies à Sorel. Elle devint la mère de Victoria et d'Arthur Buies. Décédée en Guyane anglaise le 29 avril 1842.

Robert-Anne-Chevalier, né à Québec le 3 septembre 1812. Il fut reçu avocat le 9 mai 1838 et pratiqua le droit à Montmagny jusqu'à sa mort survenue le 20 janvier 1872. Sa mère, Marie-Josephte Drapeau d'Estimauville, vint demeurer chez-lui après le drame de Kamouraska.

Joséphine-Éléonore, née à Québec le 30 août 1816. Mariée au même lieu le

16 juillet 1834, à Louis-Paschal-Achille Taché, le seigneur de Kamouraska. Joséphine devint veuve, à la suite de l'assassinat de son mari, le 31 janvier 1839. Elle convola pour la seconde fois avec Léon-Charles Clément, notaire aux Éboulements, le 18 mai 1843. Décédée le 24 juin 1893, à l'âge de 77 ans. Elle avait survécu onze ans à son second mari⁴.

Au recensement de la ville de Québec en 1818, la famille du député grand-voyer, Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville et de Marie-Josephte Drapeau, habitait au 18 de la rue Saint-Jean. Leurs quatre enfants étaient au monde et Joséphine, la plus jeune, était âgée de deux ans tandis que l'aîné, Alexandre-César, avait neuf ans. Les d'Estimauville demeuraient comme locataires dans un petit immeuble de trois logements. Le curé recenseur mentionnait deux communiants pour cette famille, le père et la mère qui étaient de bons catholiques. Quant aux enfants, ils n'avaient pas encore atteint l'âge de s'approcher de la sainte Table.

Dans le logement voisin et dans le même immeuble vivait la grand-mère, Marie-Geneviève Noël. Elle était veuve de Joseph Drapeau depuis huit ans. Habitaient avec elle ses cinq filles non mariées : Angélique-Flavie, Marguerite-Josephte, Luce-Gertrude, Marie-Adélaïde et Louise-Angèle. En 1818, elles étaient âgées entre 20 et 30 ans. Le recensement mentionne aussi le nom de deux autres personnes qui occupaient ce même logement : Théotiste Gauthier et Jos. Héguelton, ce qui fait croire que deux domestiques étaient à l'emploi de cette famille⁵. Les demoiselles Drapeau avaient donc tout le temps pour s'occuper de la petite Joséphine. Celle-ci a presque toujours vécu dans l'entourage de ses tantes maternelles, même après son mariage avec Louis-Paschal-Achille Taché. Le notaire Jean-Baptiste Taché, qui l'a bien connue, dira de Joséphine, qu'elle était une enfant gâtée⁶. Avec toutes ces bonnes mamans pour la bercer et lui pardonner ses caprices et « ses fantaisies », on comprend que « la petite » soit devenue une enfant gâtée.

En 1823, Joséphine connaissait la perte la plus éprouvante de toute sa vie. Cette année-là, son père,

Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville, s'éteignait à l'âge relativement jeune de 40 ans. Joséphine n'était alors âgée que de sept ans. Peut-on attribuer à la mort prématurée de son père, l'amour irrésistible que la jeune femme ressentira plus tard pour le Dr George Holmes? Sa mère, Marie-Josephite Drapeau d'Estimauville, devenait veuve à l'âge de seulement 38 ans. Elle demeurera seule toute sa vie et trouvera sa consolation avec ses quatre enfants. Ceux-ci étaient âgés entre 7 et 14 ans à la mort de leur père et Marie-Josephite les placera dans les meilleures écoles de Québec.

À cette époque-là, Luce-Gertrude Drapeau commençait à prendre la relève de sa mère pour l'administration des seigneuries délaissées par son père, le seigneur Joseph Drapeau. Nous savons qu'elle le faisait avec beaucoup d'efficacité et que la famille Drapeau-d'Estimauville se classait parmi les plus fortunées de la ville de Québec. Entre 1820 et 1830, les dames Drapeau habitaient une villa à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, lieu de leur résidence permanente⁷. Nous ne pouvons pas confirmer leur date d'arrivée à l'île, de même que leur date de départ. Il est possible que pendant ce temps, elles aient conservé un pied-à-terre à Québec. Grâce à Mgr David Gosselin, nous avons une excellente description de leur résidence à l'île. D'après cet auteur : « *Cette maison, un peu villa, occupait le centre d'un bel emplacement bordé au sud du chemin par une rangée de peupliers géants. Elle n'était pas seulement la plus confortable, mais la plus vivante et la plus gaie de cette époque* »⁸.

L'auteur de ces lignes ajoutait que « *pour tromper l'ennui des jours d'hiver et se prémunir contre le danger d'en mourir* », les sœurs Drapeau organisaient des réceptions et des soirées dansantes qui faisaient le bonheur de leurs invités. Un paroissien de Saint-Laurent, Joseph Chabot, aimait rappeler qu'il avait déjà dansé avec une de ces demoiselles.

Les documents ne nous disent pas pourquoi les sœurs Drapeau ont délaissé un site aussi agréable que celui de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Connaissant la suite des événements, on se demande si elles

ne partaient pas pour faire la chasse aux maris. Dans les années 1830, les seigneuses demeuraient à Kamouraska où elles avaient une résidence permanente⁹. Cela n'exclut pas qu'elles aient conservé un logement à Québec; on note leur présence en cet endroit à la même époque. Arthur Buies, le petit-neveu des seigneuses, a décrit avec passion les beautés naturelles de Kamouraska. Mais cet auteur ne s'en est pas tenu seulement aux beautés naturelles. Il a aussi fait une large part à l'élégante société qui se retrouvait chaque été dans ce lieu de villégiature sélect. D'après Buies, Kamouraska était alors : « *Un rendez-vous d'élite, sans mélange, gardant dans sa pureté les manières et les usages d'autrefois [...] quand les familles de la ville arrivaient, elles trouvaient, pour les recevoir, une élégante et joyeuse société qui avait préparé d'avance des pique-niques, des danses et des parties de plaisir variées pour toute la saison* »¹⁰.

On comprend que les sœurs Drapeau étaient parfaitement à l'aise dans ce milieu choisi. Même si on ne le mentionne pas expressément, les seigneuses ont dû continuer leurs réceptions et leurs soirées dansantes pour le plaisir de leurs invités, comme elles l'avaient fait à Saint-Laurent. C'est dans cette atmosphère de fêtes que Joséphine fit la connaissance de Louis-Paschal-Achille Taché (alias Achille), le seigneur héritier de la seigneurie de Kamouraska. On ne sait rien des sentiments de Joséphine pour ce prétendant, au temps de leurs premières rencontres. Cependant, il est certain qu'Achille était très pressé d'épouser la jeune demoiselle d'Estimauville. Julie Larue-Taché, la seigneuse de Kamouraska et la mère du jeune seigneur héritier, a exigé de son fils qu'il attende au moins d'avoir atteint l'âge de sa majorité avant de penser au mariage. C'est ce que fit Achille... forcément. Les indiscretions du notaire Jean-Baptiste Taché nous apprennent les sentiments de la seigneuse-mère à ce sujet : « *[Ce mariage n'a] jamais obtenu le consentement de madame Taché la mère qui l'a retardé tant qu'elle a pu, c'est-à-dire jusqu'à la majorité de son fils sachant très bien qu'un jeune homme sans expérience marié à un enfant gaté*

[sic] c'est-à-dire élevé à toutes ses fantaisies, n'était guère en état de tenir une maison »¹¹.

La mère devait se résigner... forcément et le seize juillet 1834, on célébrait à Notre-Dame de Québec, l'union de Joséphine-Éléonore d'Estimauville et de Louis-Paschal-Achille Taché. Le jeune marié n'avait pas attendu bien longtemps après avoir atteint sa majorité; il convolait environ trois semaines après avoir fêté ses 21 ans. Quant à l'épouse, elle allait compter ses 18 ans un mois et demi plus tard, le 30 août 1834¹². Après la cérémonie, le nouveau ménage faisait son lieu de résidence au manoir seigneurial de Kamouraska... mais pas pour longtemps. Nous comprenons que les relations entre la belle-mère et la belle-fille ont vite tourné au vinaigre et les époux ont dû se chercher un autre domicile également situé à Kamouraska¹³.

Le couple allait mettre au monde deux enfants. L'aîné, Ivanhoé, naissait le 4 novembre 1835. Comme premier des garçons, il héritera de la seigneurie de Kamouraska, léguée par droit de primogéniture mâle. Quant à Lucien, né le 1er octobre 1836¹⁴, il héritera du gros défaut de son père de tout acheter et de ne rien payer.

Comme sa nièce Joséphine, la tante Luce-Gertrude allait aussi trouver un mari à Kamouraska, avec cette différence que la tante était très en retard sur son horaire. Luce-Gertrude Drapeau était alors âgée de 41 ans et avait fait la connaissance du notaire Thomas Casault, veuf depuis cinq ans. Les époux devaient célébrer leur union à Notre-Dame de Québec le 10 février 1835¹⁵. Le notaire était âgé de 48 ans et n'avait pas eu d'enfant d'une première alliance avec Elizabeth Taché. Pratiquant sa profession à Kamouraska, il jouissait de l'estime de tous ses concitoyens. On l'admirait entre autres pour sa compétence et sa probité. On dira de lui : « *Il donnait l'exemple de cette probité antique qui sera toujours, on ne le conteste pas, l'apanage essentiel du notaire. Un ordre scrupuleux présidait aux affaires de sa clientèle ainsi qu'à la tenue de sa maison. Il parlait bien : sa phrase sobre et précise, s'inspirait de la politesse de l'homme bien élevé. On disait de sa manière de parler qu'il en avait autant de soin que de sa personne* »¹⁶.



Manoir Taché (Saint-Louis-de-Kamouraska) « *Détruit par un incendie en 1885, il fut reconstruit peu après par le soin de l'architecte Cyrias Ouellet, tel qu'il avait été construit au début du XIX^e siècle, semble-t-il, toujours sur le cap Taché* ». Aujourd'hui cette vaste demeure est devenue l'Auberge manoir Taché. (source : Pascal-Andrée Rhéault, *Itinéraires et découvertes culturelles au Bas-Saint-Laurent*, Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 1999, p. 54.)

On comprend facilement qu'un tel caractère était bien fait pour s'entendre avec Luce-Gertrude. Les cinq belles-sœurs appréciaient aussi la compétence de leur nouveau beau-frère. Le 28 août 1835, Marie-Josephte, Angélique-Flavie, Marguerite-Josephte et Louise-Angèle signaient une procuration dans laquelle elles donnaient pleins pouvoirs au notaire Thomas Casault, conjointement avec son épouse Luce-Gertrude, pour faire l'administration des seigneuries léguées par le seigneur Joseph Drapeau. Scrupuleusement, le notaire Jean-Baptiste Taché, devant qui est passée cette procuration, notait en onze points tous les droits et les devoirs du seigneur. Il n'oubliait pas de mentionner le pouvoir « *d'affermir L'Isle St Barnabé, ainsi que les pêches qui en dépendent* »¹⁷. Thomas Casault acceptait toutes ces charges et obligations, mais nous croyons que Luce-Gertrude a continué de faire la plus grande partie du travail, avec son époux comme conseiller juridique. Nous remarquons que Marie-Adélaïde ne paraissait pas comme signataire de ladite procuration. Mariée à Augustin Kelly le 24 juin 1828, Marie-Adélaïde était déjà devenue veuve le 19 juillet 1831, à l'âge de 32 ans¹⁸. Depuis son mariage, elle habitait à Sorel où elle s'occupait du commerce de son mari. Elle était

très proche d'Angélique-Flavie, même si géographiquement les deux sœurs sont souvent séparées. L'une gardait la responsabilité du commerce, dont on ignore la nature, tandis que l'autre pouvait aller rejoindre ses sœurs à Kamouraska. Lors de la signature de la procuration le 28 août 1835, Marie-Adélaïde était à Sorel; elle descendra à Kamouraska le 24 octobre, où elle apposera sa signature sur le document.

Moins de trois ans après son mariage avec Luce-Gertrude Drapeau, le notaire Thomas Casault donnait l'impression qu'il sentait sa mort prochaine. Le 14 août 1837, les dames Drapeau nommaient comme procureur adjoint « *au dit Thomas Casault écuier & à la dite Dame Luce Gertrude Drapeau son épouse, la personne de Pierre Garon écuier notaire demeurant à la Rivière-Ouelle, à l'effet de gérer et administrer les biens sus mentionnés* »¹⁹. On comprend que le notaire Pierre Garon prenait la relève du notaire Casault pour faire l'administration des biens des seigneuses. Le mari de Luce-Gertrude décédera exactement un mois plus tard, le 14 septembre 1837²⁰. Pierre Garon ne gardera pas longtemps la charge de procureur adjoint aux dames Drapeau. Devenue veuve, Luce-Gertrude reprendra seule la responsabilité de toutes les affaires de sa famille.

Comme Luce-Gertrude, Marguerite-Josephte a connu une idylle inspirée par le vent des îles de Kamouraska. Née le 11 avril 1789, Marguerite-Josephte approchait de ses 47 ans lorsqu'elle épousait le notaire Pierre Garon, celui-là même dont il a été question ci-haut. Les épousailles eurent lieu à Saint-Louis-de-Kamouraska en janvier 1836. Marié en secondes noces, l'époux comptait ses 44 ans²¹. Veuf avec dix enfants, dont les âges s'échelonnaient entre 3 et 18 ans²², Pierre Garon avait pratiqué sa profession à Rivière-Ouelle depuis 1812. On comprend qu'il n'avait pas besoin d'une jeune épouse qui lui aurait donné une autre dizaine d'enfants. Il recherchait une personne de bonne éducation pour élever sa famille. Cette personne, il l'avait trouvée avec Marguerite-Josephte Drapeau, seigneuse de Rimouski « et autres lieux ». Puis, les revenus que l'épouse retirait de ses seigneuries n'étaient pas non plus à dédaigner. La nouvelle Madame Garon écoulera tout le reste de sa vie à Rivière-Ouelle, avec son époux et ses beaux-enfants. Après son mariage, Marguerite-Josephte vivra isolée du groupe de ses cinq sœurs. Son mari lui survivra; elle est la seule des quatre dames Drapeau qui se sont mariées qui ne soit pas devenue veuve. Et elle est la seule qui ne se

soit pas trouvée à Sorel lors du drame qui a secoué sa famille. Marguerite-Josephte a gardé de très bonnes relations avec les cinq autres seigneures. La lettre du 3 janvier 1850, annexée à son testament, prouve toute l'affection qu'elle éprouvait encore à la fin de sa vie pour « *ses chères sœurs* »²³.

Marie-Josephte (Mme d'Estimauville), Angélique-Flavie, Marguerite-Josephte (Mme Garon), Luce-Gertrude (Mme Casault), Marie-Adélaïde (Mme Kelly) et Louise-Angèle avaient sûrement écoulé les plus belles années de leur existence à Saint-Laurent (île d'Orléans) et à Kamouraska. À partir de 1837, les nuages noirs ne cesseront de s'accumuler... et d'éclater sur la tête des seigneures.

George Holmes

George Holmes provenait d'un pays, parlait une langue et était originaire d'un milieu tout à fait différent de l'environnement dans lequel Joséphine avait grandi. Mais on verra qu'il y avait beaucoup de similitudes dans les expériences de jeunesse vécues par les deux principaux acteurs du drame de Kamouraska.

La famille Holmes était établie au New Hampshire aux États-Unis, plus précisément sur le bord de la rivière Connecticut qui forme la frontière entre l'état du New Hampshire et celui du Vermont. C'est pourquoi, on dit quelques fois que les Holmes viennent du New Hampshire et d'autres fois, du Vermont. On note leur présence à Windsor dans le sud, puis ils remontèrent vers le nord, toujours en suivant la rivière Connecticut. On les retrouve à Hanover, à Lancaster et enfin à Colebrook, près de la frontière du Bas-Canada et de la région sherbrookoise. C'est cette proximité de la région frontalière qui facilitera l'immigration et l'intégration de cette famille dans les milieux canadiens-français.

John Holmes, fils de John Holmes et d'Anna Bugbee, l'aîné de la famille, exerça une très grande influence sur la vie de ses frères et sœurs. Une trop grande influence. Dans sa jeunesse, John avait comme idéal de devenir ministre du culte. Son père, cordonnier et agriculteur,

ne l'entendait pas ainsi. Il mit un terme aux études de son fils et l'envoya à Colebrook, sur la ferme familiale. Là, le fils devait prêter la main aux travaux agricoles. John se rebiffa et fit une fugue, passant de l'autre côté de la frontière. Il se rendit à Sherbrooke où il trouva du travail comme manœuvre chez un tanneur. C'est là qu'il fit la connaissance d'un catholique convaincu qui le persuada d'abjurer le protestantisme et de se convertir au catholicisme. John reçut le baptême des adultes le 3 mai 1817; Charles Écuier, curé de Yamachiche, conféra le sacrement au néophyte. Après ce moment, le zèle du nouveau converti ne connut pas de bornes²⁴.

Entre-temps John, rebaptisé Jean, avait renoué avec sa famille. Il retourna souvent aux États-Unis, mais jamais pour y demeurer. Il ramena de ce côté-ci de la frontière plusieurs de ses frères et sœurs. Cinq de celles-ci furent placées chez les Ursulines de Québec, pour y étudier. Leur séjour fut profitable puisqu'elles se convertirent toutes au catholicisme. Le même sort fut réservé au petit George qui n'avait que sept ans lorsqu'il suivit son grand frère au Canada. Il est difficile d'expliquer l'attitude des parents qui acceptaient ainsi de se séparer de leurs enfants encore dans l'âge le plus tendre. L'état de pauvreté de la famille y fut-il pour quelque chose? Le cordonnier agriculteur ne devait pas être bien riche, surtout qu'il était père d'une nombreuse famille. Puis la langue d'or du fils aîné, qui passait pour un des plus grands prédicateurs de son temps, réussit à convaincre les parents que les enfants seraient mieux éduqués au Bas-Canada. John, alias Jean, plaça son frère et ses sœurs dans les meilleures maisons d'éducation tout en ayant à l'œil leur conduite et leurs études.

Au Canada, le petit George fut confié aux soins de François Hébert, curé de la paroisse de Saint-Ours sur le Richelieu. C'est là que l'enfant écoula toutes ses années de jeunesse. Il y est arrivé en 1820, à l'âge de sept ans. Les ménagères de M. Hébert, Barbe, Honorat et Catherine O'Connor, avaient la responsabilité de veiller sur le jeune garçon²⁵. Ces demoiselles devaient sûrement être de bonnes personnes,

dévotes et proches du pouvoir religieux. Demeurant au presbytère, l'enfant ne manquait de rien, du moins matériellement. Mais privé de l'affection de ses parents et de la présence de ses frères et sœurs avec qui il avait joué, il devait ressentir douloureusement la séparation d'avec les siens. On ne peut manquer de faire le rapprochement avec les années de jeunesse de Joséphine. Celle-ci, qui déplorait la mort de son père dès l'âge de sept ans, a été encadrée toute sa vie par sa mère et ses tantes, des femmes seules et dévotes, comme nous le savons, et bien proches des autorités cléricales de Québec. Ayant vécu les mêmes expériences de jeunesse, George et Joséphine étaient bien faits pour s'entendre.

En 1825, le grand frère Jean Holmes, récemment ordonné prêtre, obtenait l'entrée de George au séminaire de Nicolet. Le jeune garçon avait douze ans et s'était converti au catholicisme. Il devait étudier « en latin », c'est-à-dire entreprendre ses études classiques. L'abbé Holmes n'avait pas les moyens de payer la pension de son frère; c'est Mgr Panet, évêque de Québec, qui s'acquittait de cette responsabilité. Il est évident qu'à l'époque de ses études à Nicolet, George donnait toute satisfaction tant pour sa conduite que pour la progression de ses études. À son sujet, le grand frère écrivait : « *Cet enfant que Dieu a retiré du sein de l'infidélité aussi bien que moi-même continue de répondre à tous mes désirs* »²⁶.

Son cours classique terminé, George entreprenait des études médicales et le 5 avril 1837, il obtenait sa licence de pratique du Bureau des examinateurs de Québec. Auparavant, il avait complété un stage au Castleton Medical College dans le Vermont²⁷. Le Dr George Holmes ouvrait alors son bureau à Sorel, petite ville voisine de Saint-Ours. Par le choix du lieu de son établissement, on comprend que le nouveau docteur était bien enraciné dans le Bas-Canada, même s'il parlait le français avec un léger accent étranger.

Le rendez-vous à Sorel

Que se passait-il à Kamouraska pendant que le Dr Holmes commençait sa pratique médicale

après de ses clients sorellois? Le mois d'août 1837, fertile en événements malheureux pour le Bas-Canada, l'a été encore plus pour la famille des seigneuses. Deux deuils successifs sont venus jeter la consternation dans la vie des sœurs Drapeau. Le notaire Thomas Casault s'éteignait à Kamouraska le 14 août de cette année-là, comme nous l'avons vu. Son épouse, Luce-Gertrude Drapeau se retrouvait veuve après moins de trois ans de mariage. Elle était âgée de 43 ans et n'allait jamais se remarier. Nous savons qu'elle prit en mains la direction des affaires et l'administration des sept seigneuries délaissées par son père.

Deux jours seulement après le décès du notaire Thomas Casault, la mort venait de nouveau frapper à la porte des seigneuses. Le 16 août 1837, on apprenait le décès d'Alexandre-César, le fils aîné de Marie-Joseph Drapeau et de défunt Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville. Alexandre-César devait sûrement faire la fierté de sa famille. Il avait été ordonné prêtre moins d'un an auparavant, le 21 décembre 1836. Comme il était allé porter les secours de la religion aux malades de la Grosse-Île, il devenait lui-même victime de la maladie et succombait en quelques jours, ayant été contaminé par un virus mortel, très contagieux. *La Gazette de Québec* qui publie l'éloge de l'abbé d'Estimauville ne nous laisse pas de doute sur les vertus de « ce jeune prêtre qui donnait les plus belles espérances », ajoutant : « Après une maladie des plus douloureuses qu'il a supporté [sic] avec toute la patience et la résignation d'un vrai apôtre du Christ, au sein d'une famille à jamais inconsolable d'une telle perte, ce jeune et digne pasteur est mort victime de sa charité »²⁸.

Marie-Joseph Drapeau perdait son fils aîné, mais on peut dire que les

autres sœurs Drapeau ne pleuraient pas seulement un neveu. Alexandre-César était leur fils à toutes. Quant à Joséphine, elle perdait son grand frère, de sept ans plus âgé qu'elle.

Pour clore cette série noire, le seigneur de Kamouraska, Achille Taché ne cessait de donner des cheveux blancs à sa belle-mère et à ses tantes et encore plus à sa mère, la seigneuse Julie Larue-Taché. Achille avait la détestable habitude d'acheter ce qui lui plaisait et de refiler la facture à sa mère. Celle-ci, à bout de patience, finit par exiger de son fils une obligation notariée en bonne et due forme. Achille dut se plier aux exigences de sa mère et signa devant le notaire Thomas Casault une obligation au montant de cent quatre-vingt-seize livres payables à la demande de la seigneuse Taché, « pour différentes fournitures & avances à lui faites »²⁹. Cela se passait deux semaines avant le mariage du jeune seigneur héritier avec Joséphine d'Estimauville. Il était normal qu'on attende du jeune époux parvenu à sa majorité, qu'il liquide ses dettes et prenne en mains ses propres affaires. C'était mal connaître Achille. Il allait récidiver et le 13 novembre 1836, le seigneur de Kamouraska s'engageait de nouveau par acte notarié de payer à sa mère la somme de soixante-huit livres et seize schillings « que ladite dame a payée à diverses personnes en l'acquit dudit Sr. Débiteur »³⁰. Cette somme devait être payée à la seigneuse aussitôt qu'elle en ferait la demande. Achille continua ses frasques. Julie Larue-Taché en vint à prendre les grands moyens. Le 28 février 1837, elle obtenait de la cour du Banc du Roi une sentence par laquelle ledit Louis-Pascal-Achille Taché « a été interdit pour cause de prodigalité »³¹. Madame Taché était nommée curatrice et administratrice des biens de son fils.

Cela signifiait que ladite dame prenait possession « des biens meubles et immeubles » d'Achille et qu'il ne pouvait plus les hypothéquer. Tous les fournisseurs devaient passer par elle, s'ils voulaient être sûrs d'avoir leurs paiements.

Évidemment, tout cela retombait sur le dos de la famille d'Achille, c'est-à-dire sur Joséphine et ses enfants, Ivanhoé et Lucien. On comprend facilement que les manières du gendre de Marie-Joseph Drapeau n'avaient pas l'heur de plaire à la famille Drapeau. Il fut décidé que le fils prodigue retournerait chez sa mère, au manoir seigneurial, et que Joséphine et les enfants seraient pris en charge par Luce-Gertrude et les sœurs Drapeau jusqu'à ce qu'Achille ait payé ses dettes et mis ordre à ses affaires. Quand? Cela personne ne le savait. Luce-Gertrude n'allait sûrement pas payer les dettes du mari encombrant, même pour venir en aide à Joséphine et à ses enfants. Et il ne fallait surtout pas attendre que le gendre lui mette sur les bras un troisième rejeton. Toutes les sœurs Drapeau furent d'accord pour fuir Kamouraska et pour aller vivre à Sorel, chez Marie-Adélaïde qui y possédait une maison. Elles amenaient avec elles Joséphine et les deux enfants. Le prétexte invoqué par la jeune femme pour laisser son mari était qu'elle voulait aller refaire sa santé, mais le notaire Jean-Baptiste Taché, petit-cousin d'Achille, ajoutait que : « le désir de rétablir les affaires pécuniaires de son ménage y entrainait pour quelque chose »³².

Les sœurs Drapeau quittaient Kamouraska parce qu'elles en avaient assez des soucis que leur causait le mari de Joséphine. Elles ne soupçonnaient pas qu'à Sorel l'amant de Joséphine allait leur causer des soucis plus graves encore.

Notes

- 1 Sylvio Leblond, « Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque », *Revue des Dix*, no 37, 1972, p. 238-273.
- 2 Paul-Henri Hudon, « Les Drapeau et les filles du seigneur Joseph Drapeau », *L'Estuaire généalogique*, no 73, printemps 2000, p. 22 et suivantes.
- 3 Notes de Régis Roy, ANQQ, P1000, S3, D688. Et Pierre-Georges Roy, *La famille d'Estimauville de Beaumouchel*, p. 3.
- 4 P.-G. Roy, *op. cit.*, p. 25 et suivantes.
- 5 Joseph Signaÿ, Recensement de la ville de Québec en 1818, p. 229.
- 6 J.-B. Taché à René-Édouard Caron, s.d., après février 1844, ANQQ, coll. Taché, P407,S4/1991-11-000/3, chemise IV, no 58.
- 7 Accord entre Marie-Geneviève Noël et Benjamin Tremain, notaire Glackmeyer, 22 septembre 1820, ANQR, fonds Joseph Drapeau, P-30. Et « Les dames Drapeau demandent d'être reçues à la foy et hommage », 31 mars 1823, ANQR, coll. Tessier, P1/7-5/15.
- 8 Mgr David Gosselin, *Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent*, I. O., vol. III, p. 203.
- 9 Procuration par les dames Drapeau à Thomas Casault, 28 août 1835, ANQQ, notaire J.-B. Taché.
- 10 Arthur Buies, *Petites chroniques pour 1877*, p. 97.
- 11 J.-B. Taché à R.-E. Caron, s. d., après février 1844, ANQQ, coll. Taché, P407,S4/1991-11-000/3, chemise IV, no 58.
- 12 Céline Cyr, « Joséphine-Éléonore d'Estimauville », *DBC* XII, p. 322.
- 13 J.-B. Taché à R.-E. Caron, s. d. après février 1844. Voir note 9.
- 14 P.-G. Roy, *La famille Taché*, p. 164 et suivantes.
- 15 Paul-Henri Hudon, « Les Drapeau et les filles du seigneur Joseph Drapeau », *L'Estuaire généalogique*, printemps 2000, no 73, p. 14.
- 16 F.-M. Derome, *Le Foyer canadien*, IV, p. 432, cité par P.-G. Roy, *La famille Taché*, p. 29.
- 17 Procuration par les dames Drapeau à Thomas Casault, 28 août 1835, ANQQ, notaire J.-B. Taché.
- 18 Paul-Henri Hudon, *op. cit.*, p. 19.
- 19 Procuration par les dames Drapeau à Pierre Garon, 14 août 1837, ANQQ, notaire J.-B. Taché.
- 20 Paul-Henri Hudon, *op. cit.*, p. 14.
- 21 PRDH, nos 628814 et 596077.
- 22 Paul-Henri Hudon, *op. cit.*, p. 14.
- 23 Marguerite-Josephte Drapeau à ses sœurs, 3 janvier 1850, annexée à son testament, 22 janvier 1856, ANQQ, notaire Cinq-Mars, no 1117.
- 24 Claude Galarneau, « John Holmes », dans *DBC*, VIII : p. 450-454.
- 25 Sylvio Leblond, « Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque », *Revue des Dix*, 1972, p. 245-249.
- 26 Jean Holmes à Mgr Panet, 24 août 1827, Archives de l'évêché de Nicolet, cité par Sylvio Leblond, *op. cit.*, p. 248.
- 27 Sylvio Leblond, *op. cit.*, p. 249.
- 28 *La Gazette de Québec*, 19 septembre 1837, cité par P.-G., Roy, *La famille d'Estimauville*, p. 27.
- 29 Obligation d'Achille Taché à Madame Julie Larue, veuve Paschal Taché, 3 juillet 1834, ANQQ, Banc du Roi, no 1469, TL18, S2, SS1/1960-01-353/909.
- 30 Obligation par Louis-Paschal-Achille Taché à Dame veuve Paschal Taché, sa mère, notaire Pierre Garon, 13 novembre 1836, ANQQ, Banc du Roi, no 1469, TL18, S2, SS1/1960-01-353/909.
- 31 Document dans la cause de Marie-Josephte Drapeau vs Julie Larue, 6 septembre 1843, ANQQ, Banc du Roi, no 1469, coll. Famille Taché, P407, S7/1991-11-000/4, chemise VII.
- 32 J.-B. Taché à R.-E. Caron, s. d., après février 1844, voir note 9.